

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 17 août 2011

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Breakwater Resources Ltd. (BWR)
Dividende spécial en espèces

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Breakwater Resources Ltd. (« Breakwater ») a déclaré un dividende spécial en espèces de 0,50\$CA par action ordinaire. Le dividende spécial sera distribué le 30 août 2011 aux actionnaires inscrits à la fermeture des marchés le 24 août 2011. La date ex-dividende est le 22 août 2011.

La Bourse et la CDCC tiendront compte du dividende spécial en ajustant les prix de levée des options Breakwater d'un montant équivalent au dividende spécial, soit 0,50\$CA. Le symbole BWR demeurera inchangé.

Dividende spécial – Détails du rajustement:

- **DATE EX-DISTRIBUTION :** **22 août 2011**
- **DATE D'ENREGISTREMENT :** **24 août 2011**
- **DATE DE PAIEMENT :** **30 août 2011**

CDCC - Détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur BWR seront rajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **22 août 2011**
- **SYMBOLES DES OPTIONS :** **BWR demeurera inchangé**

- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **LIVRABLE PAR CONTRAT :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **LIMITES DE POSITIONS ET DE LEVÉE :** **Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 75 000 contrats**
- **PRIX DE LEVÉE:** **Un rajustement de 0,50\$CA sera fait pour toutes les séries existantes.**
- **CUSIP :** **106902703**

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le dividende spécial et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 22 août 2011, les prix de levée pour les séries de Breakwater seront ajustés tel qu'indiqué ci-dessous.

Breakwater Resources Ltd.		
Symbole	Prix de levée actuels	Nouveaux prix de levée
BWR	3,00 \$	2,50 \$
BWR	4,00 \$	3,50 \$
BWR	5,00 \$	4,50 \$
BWR	6,00 \$	5,50 \$
BWR	7,00 \$	6,50 \$
BWR	8,00 \$	7,50 \$

Le tableau ci-dessus peut ne pas refléter l'ensemble des séries cotées en raison des fluctuations du marché.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTION SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché